**Demande relative à un parcours de scolarisation** (1ère demande ou renouvellement) auprès de la MDPH 31.

Sur le **site de la MDPH 31**, puis sur formulaires de demande, vous trouverez toutes les informations utiles pour constituer le dossier.

Le dossier doit être déposé **6 mois avant** la date d'échéance des droits.

**Les pièces à fournir:**

- Le formulaire CERFA de demande(s) auprès de la MDPH (sur la page 4, vous exprimez vos besoins, vos attentes pour votre enfant), à imprimer sur le site MDPH 31.

- Le CERFA médical daté de moins de 6 mois (voir votre médecin de famille ou du service de soins), à imprimer sur le site MDPH 31.

- Une photocopie de votre pièce d'identité et de celle de votre enfant (recto-verso)

-Une photocopie d'un justificatif de domicile daté de moins d'un an.

- Le GEVASCO 1ère demande ou réexamen (remis par l'établissement scolaire à l'issue de la réunion d'équipe éducative ou de suivi de scolarisation)

-Une copie du livret d'évaluation ou du livret personnel de compétences (voir avec l'établissement scolaire)

- Tout bilan en votre possession (à demander aux partenaires de soins qui suivent votre enfant)

- Tout document complémentaire pouvant étayer la demande auprès de la MDPH.

**Le dossier est à envoyer à :** MDPH - Pôle enfant 10, place Alphonse Jourdain 31000 TOULOUSE

**Pensez à conserver une copie du dossier**

Vous pourrez consulter votre dossier en ligne (site MDPH 31)

**Coordonnées de l'enseignante référente de scolarité** (secteur Auterive et Nailloux):

Laurence TALOU

05 34 51 01 72

referent.ash-secteur35@ac-toulouse.fr